



Rogers Communications Inc.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
(non audité)**

Trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Roger Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2018	2017 (chiffres retraités, voir note 2)
Produits	4	3 633	3 372
Charges opérationnelles			
Coûts opérationnels	5	2 295	2 198
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		544	545
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		(11)	–
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6	43	28
Charges financières	7	219	190
Autres produits	8	(23)	(11)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat		566	422
Charge d'impôt sur le résultat		141	112
Bénéfice net de la période		425	310
Bénéfice par action			
De base	9	0,83 \$	0,60 \$
Dilué	9	0,80 \$	0,60 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat global**

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 (chiffres retraités, voir note 2)
Bénéfice net de la période	425	310
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice		
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)		
(Diminution) augmentation de la juste valeur	(301)	78
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat connexe	40	(9)
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la JVAÉRG	(261)	69
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le bénéfice		
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie		
Profit latent (perte latente) lié(e) à la juste valeur des instruments dérivés	121	(128)
Reclassement (du profit) de la perte sur les dérivés liés à la dette dans le bénéfice net	(263)	86
Reclassement de la perte sur les dérivés liés aux dépenses dans le bénéfice net ou les immobilisations corporelles	4	7
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net	(13)	(18)
Recouvrement d'impôt sur le résultat connexe	9	18
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie	(142)	(35)
Quote-part des autres éléments du résultat global au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	1	(8)
Autres éléments du résultat global de la période	(402)	26
Résultat global de la période	23	336

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017 (chiffres retraités, voir note 2)	Au 1 ^{er} janvier 2017 (chiffres retraités, voir note 2)
Actifs				
Actifs courants				
Débiteurs		1 900	2 035	1 944
Stocks		356	435	452
Partie courante des actifs sur contrat	4	861	820	723
Autres actifs courants		435	414	417
Partie courante des instruments dérivés	10	442	421	91
Total des actifs courants		3 994	4 125	3 627
Immobilisations corporelles				
Immobilisations incorporelles		11 227	11 143	10 749
Placements	11	7 222	7 244	7 130
Instruments dérivés	10	2 277	2 561	2 174
Actifs sur contrat	4	972	953	1 708
Actifs sur contrat	4	441	413	354
Autres actifs à long terme		135	143	156
Actifs d'impôt différé		3	3	8
Goodwill		3 905	3 905	3 905
Total des actifs		30 176	30 490	29 811
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Avances bancaires		49	6	71
Emprunts à court terme	12	747	1 585	800
Créditeurs et charges à payer		2 516	2 931	2 783
Impôt sur le résultat à payer		147	62	186
Autres passifs courants		110	132	285
Partie courante des passifs sur contrat		329	278	302
Partie courante de la dette à long terme	13	2 205	1 756	750
Partie courante des instruments dérivés	10	85	133	22
Total des passifs courants		6 188	6 883	5 199
Provisions				
Provisions		36	35	33
Dette à long terme	13	13 432	12 692	15 330
Instruments dérivés	10	136	147	118
Autres passifs à long terme		599	613	562
Passifs d'impôt différé		2 517	2 624	2 285
Total des passifs		22 908	22 994	23 527
Capitaux propres				
Capitaux propres	14	7 268	7 496	6 284
Total des passifs et des capitaux propres		30 176	30 490	29 811
Événements postérieurs à la date de clôture				
Passifs éventuels	13, 14			
	17			

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions, non audité)

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve au titre des placements évalués à la JVAÉRG	Réserve de couverture	Réserve au titre des placements dans des instruments de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Trimestre clos le 31 mars 2018									
Soldes au 31 décembre 2017 (chiffres retraités, voir note 2)	72	112 407	405	402 403	6 074	1 013	(63)	(5)	7 496
Ajustements liés à l'adoption de l'IFRS 9					(4)				(4)
Soldes au 1 ^{er} janvier 2018 (chiffres retraités, voir note 2)	72	112 407	405	402 403	6 070	1 013	(63)	(5)	7 492
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	425	–	–	–	425
Autres éléments du résultat global :									
Placements évalués à la JVAÉRG, après impôt	–	–	–	–	–	(261)	–	–	(261)
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	–	–	–	–	–	–	(142)	–	(142)
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Total des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(261)	(142)	1	(402)
Résultat global de la période	–	–	–	–	425	(261)	(142)	1	23
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres :									
Dividendes déclarés	–	–	–	–	(247)	–	–	–	(247)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	–	–	–	2	–	–	–	–	–
Total des transactions avec les actionnaires	–	–	–	2	(247)	–	–	–	(247)
Soldes au 31 mars 2018	72	112 407	405	402 405	6 248	752	(205)	(4)	7 268
Trimestre clos le 31 mars 2017									
Soldes au 1 ^{er} janvier 2017 (chiffres retraités, voir note 2)	72	112 412	405	402 396	5 262	642	(107)	10	6 284
Bénéfice net de la période (chiffres retraités, voir note 2)	–	–	–	–	310	–	–	–	310
Autres éléments du résultat global :									
Placements évalués à la JVAÉRG, après impôt	–	–	–	–	–	69	–	–	69
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	–	–	–	–	–	–	(35)	–	(35)
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	–	–	–	–	–	–	–	(8)	(8)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	69	(35)	(8)	26
Résultat global de la période	–	–	–	–	310	69	(35)	(8)	336
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres :									
Dividendes déclarés	–	–	–	–	(247)	–	–	–	(247)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	–	–	–	2	–	–	–	–	–
Total des transactions avec les actionnaires	–	–	–	2	(247)	–	–	–	(247)
Soldes au 31 mars 2017 (chiffres retraités, voir note 2)	72	112 412	405	402 398	5 325	711	(142)	2	6 373

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2018	2017 (chiffres retraités, voir note 2)
Activités opérationnelles			
Bénéfice net de la période		425	310
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		544	545
Amortissement des droits de diffusion		14	20
Charges financières	7	219	190
Charge d'impôt sur le résultat		141	112
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges		17	6
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		(11)	–
Variation nette des soldes des actifs sur contrat	4	(69)	(24)
Autres		(26)	(10)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés			
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	18	(21)	(175)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés			
Impôt sur le résultat payé		(110)	(160)
Intérêts payés		(238)	(238)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles			
		885	596
Activités d'investissement			
Dépenses d'investissement	18	(605)	(486)
Entrées de droits de diffusion		(6)	(14)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles			
Autres		(138)	(81)
		10	(26)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement			
		(739)	(607)
Activités de financement			
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net	12	(848)	336
Émission de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	13	938	(53)
Paiements versés au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	10	(16)	(3)
Coûts de transaction engagés		(16)	–
Dividendes payés		(247)	(247)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement			
		(189)	33
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
		(43)	22
Avances bancaires à l'ouverture de la période			
		(6)	(71)
Avances bancaires à la clôture de la période			
		(49)	(49)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

NOTE 1 : NATURE DE L'ENTREPRISE

Rogers Communications Inc. est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes ont lieu au Canada. RCI est constituée en personne morale au Canada et son siège social est situé au 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9. Les actions de RCI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et la « Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, nous présentons nos résultats d'exploitation selon trois secteurs. Le tableau suivant présente ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des services de médias sportifs et de divertissement, de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme, de médias numériques et d'édition.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les secteurs Sans-fil et Cable étaient exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media était exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Déclaration de conformité

Nous avons établi nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (les « états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2018 ») selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables et aux méthodes d'application employées pour nos états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (les « états financiers de 2017 »), à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées le 1^{er} janvier 2018, qui sont décrites à la note 2. Les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2018 ont été approuvés par le comité d'audit et de risque, qui relève du conseil d'administration, le 19 avril 2018.

NOTE 2 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Mode de présentation**

Les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2018 ne reflètent que les transactions et changements importants survenus au cours du trimestre écoulé depuis le 31 décembre 2017, date de clôture du dernier exercice, et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2018 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2017.

Nos résultats opérationnels sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence significative sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels d'un trimestre ultérieur. Tous les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Prises de position comptables modifiées adoptées en 2018

Nous avons adopté les nouvelles modifications de normes comptables suivantes; elles sont en vigueur pour nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur nos résultats financiers.

- IFRS 2, *Païement fondé sur des actions*.
- IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*.

Nouvelles normes comptables

Nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

Nous avons adopté l'IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 15 annule et remplace les anciennes normes comptables se rapportant aux produits, à savoir l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 ») et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (l'« IFRIC 13 »).

L'IFRS 15 présente un modèle unique de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Cette norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf pour certaines exceptions, notamment les contrats comptabilisés aux termes d'autres IFRS. La norme impose de comptabiliser les produits de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services. Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. identifier le contrat conclu avec un client;
2. identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. déterminer le prix de la transaction;
4. affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

L'IFRS 15 fournit également des directives relatives au traitement des coûts d'obtention de contrats et d'exécution de contrats.

L'application de cette nouvelle norme a eu d'importantes incidences sur les résultats de Sans-fil que nous présentons, plus précisément en ce qui a trait au moment de la comptabilisation des produits et à leur classement, ainsi qu'au traitement des coûts engagés pour l'acquisition des contrats avec des clients. Le moment de la comptabilisation des produits et leur classement sont touchés parce que, à la passation d'un contrat avec un client, l'IFRS 15 exige que soit évaluée la contrepartie totale estimative sur la durée du contrat et que la contrepartie soit répartie à l'ensemble des obligations de prestation figurant dans le contrat en proportion de leur prix de vente spécifique. Cette disposition touche nos accords du secteur Sans-fil qui regroupent du matériel et des services au sein des frais de service mensuels, ce qui se traduit par une augmentation des produits tirés du matériel comptabilisés à la conclusion du contrat et une diminution des produits tirés des services sur la durée des contrats. L'application de l'IFRS 15 n'a pas d'incidence sur nos flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ni sur les méthodes et les facteurs économiques sous-jacents que nous utilisons dans nos transactions avec nos clients.

Le traitement des coûts engagés dans le cadre de l'acquisition de contrats avec des clients est aussi touché, car l'IFRS 15 exige que certains coûts d'acquisition des contrats (comme les commissions de vente) soient constatés à titre d'actifs et amortis dans les charges opérationnelles au fil du temps. Auparavant, ces coûts étaient passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

De plus, de nouveaux actifs et passifs ont été comptabilisés dans nos états consolidés de la situation financière. Plus précisément, un actif et un passif sur contrat sont comptabilisés pour rendre compte de tout écart temporaire entre les produits constatés et les montants facturés au client.

Un degré élevé de jugement doit être exercé pour déterminer si une promesse de livrer des biens ou des services est considérée comme distincte et pour déterminer les coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client.

Nous avons choisi d'adopter l'IFRS 15 selon une application rétrospective intégrale, sous réserve de certaines mesures de simplification. Par conséquent, toutes les informations comparatives dans les présents états financiers ont été préparées comme si l'IFRS 15 avait été en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Les méthodes comptables présentées à la note 4 ont été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés résumés au 31 mars 2018 et pour le trimestre clos à cette date, des informations comparatives présentées dans ces états financiers au 31 mars 2017 et pour le trimestre clos à cette date et de l'état consolidé résumé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2017. Dans le cadre de la préparation de nos états consolidés résumés de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017, nous avons ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux IFRS antérieures se rapportant à la comptabilisation des produits, notamment l'IAS 18 et l'IFRIC 13.

À l'adoption de l'IFRS 15, et lors de la transition vers cette norme, nous avons choisi d'appliquer les mesures de simplification énumérées ci-après, lesquelles nous ont permis :

- de comptabiliser les coûts marginaux d'obtention d'un contrat en tant que charge lorsqu'elle est engagée si la période d'amortissement des actifs que nous aurions autrement comptabilisés avait été de un an ou moins;
- de ne pas présenter, sur une base annuelle, la partie des obligations de prestation non remplies relativement aux contrats dont la durée est de un an ou moins, ou pour lesquels les produits que nous comptabilisons correspondent au montant facturé au client;
- de ne pas ajuster le total de la contrepartie sur la durée du contrat pour tenir compte de l'incidence d'une composante financement importante, si nous prévoyons que la période entre le moment où nous transférons le bien ou le service au client et le moment où le client paie pour le bien ou le service est de un an ou moins.

Rapprochement des états consolidés résumés du résultat net pour le trimestre clos le 31 mars 2017

Le tableau ci-dessous présente l'effet de la transition à l'IFRS 15 sur nos états consolidés résumés du résultat net pour le trimestre clos le 31 mars 2017; l'effet de cette transition se rapporte entièrement au secteur Sans-fil.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Note	Trimestre clos le 31 mars 2017		
		Chiffres déjà présentés	Ajustements	Chiffres retraités
Produits	<i>i, iii</i>	3 338	34	3 372
Charges opérationnelles				
Coûts opérationnels	<i>ii, iii</i>	2 185	13	2 198
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		545	–	545
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges		28	–	28
Charges financières		190	–	190
Autres produits		(11)	–	(11)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat		401	21	422
Charge d'impôt sur le résultat		107	5	112
Bénéfice net de la période		294	16	310
Bénéfice par action				
De base		0,57 \$	0,03 \$	0,60 \$
Dilué		0,57 \$	0,03 \$	0,60 \$

Rapprochement des états consolidés résumés de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017

Le tableau ci-dessous présente l'effet de la transition à l'IFRS 15 sur nos états consolidés résumés de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars)	Note	Au 1 ^{er} janvier 2017		Au 31 décembre 2017		Chiffres retraités	
		Chiffres déjà présentés	Ajustements	Chiffres déjà présentés	Ajustements		
Actifs							
Actifs courants							
Débiteurs		1 949	(5)	1 944	2 041	(6)	2 035
Stocks	<i>iii</i>	315	137	452	313	122	435
Partie courante des actifs sur contrat	<i>i</i>	–	723	723	–	820	820
Autres actifs courants	<i>ii</i>	215	202	417	197	217	414
Partie courante des instruments dérivés		91	–	91	421	–	421
Total des actifs courants		2 570	1 057	3 627	2 972	1 153	4 125
Immobilisations corporelles		10 749	–	10 749	11 143	–	11 143
Immobilisations incorporelles		7 130	–	7 130	7 244	–	7 244
Placements		2 174	–	2 174	2 561	–	2 561
Instruments dérivés		1 708	–	1 708	953	–	953
Actifs sur contrat	<i>i</i>	–	354	354	–	413	413
Autres actifs à long terme	<i>ii</i>	98	58	156	82	61	143
Actifs d'impôt différé		8	–	8	3	–	3
Goodwill		3 905	–	3 905	3 905	–	3 905
Total des actifs		28 342	1 469	29 811	28 863	1 627	30 490
Passifs et capitaux propres							
Passifs courants							
Avances bancaires		71	–	71	6	–	6
Emprunts à court terme		800	–	800	1 585	–	1 585
Créditeurs et charges à payer		2 783	–	2 783	2 931	–	2 931
Impôt sur le résultat à payer		186	–	186	62	–	62
Autres passifs courants ¹	<i>iii</i>	134	151	285	4	128	132
Partie courante des passifs sur contrat ²	<i>i</i>	367	(65)	302	346	(68)	278
Partie courante de la dette à long terme		750	–	750	1 756	–	1 756
Partie courante des instruments dérivés		22	–	22	133	–	133
Total des passifs courants		5 113	86	5 199	6 823	60	6 883
Provisions		33	–	33	35	–	35
Dette à long terme		15 330	–	15 330	12 692	–	12 692
Instruments dérivés		118	–	118	147	–	147
Autres passifs à long terme		562	–	562	613	–	613
Passifs d'impôt différé		1 917	368	2 285	2 206	418	2 624
Total des passifs		23 073	454	23 527	22 516	478	22 994
Capitaux propres		5 269	1 015	6 284	6 347	1 149	7 496
Total des passifs et des capitaux propres		28 342	1 469	29 811	28 863	1 627	30 490

¹ Présentés antérieurement en tant que « partie courante des provisions ».

² Présentée antérieurement en tant que « produits constatés d'avance ».

L'application de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur le total de nos flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles, à nos activités d'investissement et à nos activités de financement.

i) Actifs et passifs sur contrat

Les actifs sur contrat découlent principalement de l'écart entre les produits comptabilisés à la vente d'un appareil sans fil au début d'un contrat à terme et le montant encaissé au point de vente. Les produits comptabilisés au point de vente impliquent l'estimation du total de la contrepartie sur la durée du contrat à terme et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation prévues au contrat en proportion de leur prix de vente spécifique respectif. Pour les contrats à terme de Sans-fil, les produits sont comptabilisés plus tôt qu'auparavant, et une plus grande partie des produits est affectée aux produits tirés du matériel. Avant l'adoption de l'IFRS 15, le montant affecté aux produits tirés du matériel se limitait à la contrepartie non conditionnelle reçue au point de vente lorsque le recouvrement de la contrepartie restante prévue au contrat dépendait de la prestation de services futurs.

Nous comptabilisons un passif sur contrat lorsque nous recevons un paiement d'un client pour des biens et services qui ne sont pas encore fournis. Nous comptabilisons les actifs et passifs sur contrat en fonction de chaque contrat, chaque contrat représentant ainsi un actif ou un passif net unique sur contrat.

Tous les actifs sur contrat sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues, évaluée conformément à l'IFRS 9.

ii) Actifs différés au titre des commissions

Conformément à l'IFRS 15, nous reportons les coûts représentant les commissions supplémentaires payées aux représentants internes et externes lorsqu'ils obtiennent des contrats avec des clients en tant qu'actifs différés au titre des commissions et les amortissons dans les charges opérationnelles d'une manière qui correspond au transfert des biens et des services au client, c'est-à-dire, en général, également sur 12 ou 24 mois consécutifs.

iii) Stocks et autres passifs courants

Nous déterminons le moment où le client obtient le contrôle des biens ou services distincts conformément à l'IFRS 15. Pour les transactions concernées, nous avons défini que notre client était l'abonné final et déterminé que ce dernier obtient le contrôle lorsque la propriété de l'appareil sans fil lui est transférée, c'est-à-dire, en général, au moment de l'activation. Pour certaines transactions effectuées par l'intermédiaire de détaillants tiers et autres, le moment où le client obtient le contrôle d'un appareil sans fil se produira plus tard que ce n'était le cas selon notre ancienne méthode comptable, aux termes de laquelle les produits étaient comptabilisés lorsque l'appareil sans fil était livré et accepté par le détaillant indépendant. Ce changement se traduit par une augmentation du solde des stocks et une augmentation correspondante des autres passifs courants.

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

Nous avons adopté l'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018. En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, laquelle annule et remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »). L'IFRS 9 contient des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, de nouvelles directives d'évaluation de la dépréciation d'actifs financiers et une nouvelle ligne directrice en matière de comptabilité de couverture. Nous avons adopté l'IFRS 9 de façon rétrospective. Nos chiffres correspondants de 2017 n'ont toutefois pas été retraités, parce qu'il n'était pas possible de le faire sans le recours à des connaissances a posteriori.

Selon l'IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique dans lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. L'IFRS 9 précise trois grandes catégories pour l'évaluation des actifs financiers : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Comme le permet l'IFRS 9, nous avons fait le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement du montant net des profits et des pertes en résultat net, les variations ultérieures de la juste valeur de nos placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni des contreparties éventuelles découlant d'un regroupement d'entreprises. Pour ces placements, toute dépréciation de l'instrument sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et le cumul des profits et des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sera pas reclassé en résultat net, même à la sortie.

Par conséquent, la « réserve d'actifs financiers disponibles à la vente » antérieure sera désormais appelée la « réserve au titre des placements évalués à la JVAÉRG ». Cette réserve correspond au cumul de la variation de la juste valeur de nos placements dans des instruments de capitaux propres qui sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminué du cumul des pertes de valeur liées aux placements et des montants cumulés reclassés dans les capitaux propres.

Selon l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes au titre des créances clients doit être calculée selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie et comptabilisée lors de la comptabilisation initiale. Une correction de valeur pour pertes supplémentaire devait être affectée à une partie de nos créances clients selon les dispositions de l'IFRS 9. Par conséquent, nous avons comptabilisé au 1^{er} janvier 2018 une diminution de 4 millions de dollars des débiteurs et une diminution correspondante des résultats non distribués dans les capitaux propres. De plus, les pertes de crédit attendues calculées selon la méthode des pertes de crédit sur la durée de vie sont imputées aux actifs sur contrat selon l'IFRS 15. Cette nouvelle disposition de l'IFRS 9 n'a pas d'effet important sur la valeur comptable de nos autres instruments financiers.

La nouvelle ligne directrice en matière de comptabilité de couverture fait concorder plus étroitement la comptabilité de couverture et les objectifs et les stratégies de gestion des risques d'une entité. L'IFRS 9 ne modifie pas fondamentalement les types de relations de couverture ni l'obligation d'en évaluer et d'en constater l'inefficacité, mais davantage de stratégies de couverture employées aux fins de la gestion des risques sont admissibles à la comptabilité de couverture. Il faut aussi faire davantage appel au jugement pour évaluer l'efficacité d'une relation de couverture, principalement d'un point de vue qualitatif. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence sur les résultats que nous présentons, et simplifiera nos évaluations de l'efficacité à l'avenir.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des principes de classement et d'évaluation de nos instruments financiers au 1^{er} janvier 2018 par suite de l'adoption de l'IFRS 9 (ainsi qu'une comparaison avec ceux de l'IAS 39).

Instrument financier	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances (au coût amorti)	Au coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances (au coût amorti)	Au coût amorti
Placements	Disponibles à la vente (à la JVAÉRG) ¹	À la JVAÉRG sans reclassement en résultat net
Passifs financiers		
Avances bancaires	Autres passifs financiers (au coût amorti)	Au coût amorti
Emprunts à court terme	Autres passifs financiers (au coût amorti) ²	Au coût amorti
Créditeurs	Autres passifs financiers (au coût amorti)	Au coût amorti
Charges à payer	Autres passifs financiers (au coût amorti)	Au coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs financiers (au coût amorti) ²	Au coût amorti
Dérivés ³		
Dérivés liés à la dette ⁴	Détenus à des fins de transaction (à la JVAÉRG lorsque la comptabilité de couverture s'applique et à la JVRN)	À la JVAÉRG et à la JVRN
Contrats à terme sur obligations	Détenus à des fins de transaction (à la JVAÉRG dans le cadre de la comptabilité de couverture)	À la JVAÉRG
Dérivés liés aux dépenses	Détenus à des fins de transaction (à la JVAÉRG dans le cadre de la comptabilité de couverture)	À la JVAÉRG
Dérivés liés aux capitaux propres	Détenus à des fins de transaction (à la JVRN) ⁵	À la JVRN

¹ Évaluation ultérieure à la juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La variation nette faisant suite à la comptabilisation initiale, dans le cas des placements, est reclassée en résultat net à la sortie du placement ou lorsqu'il est déprécié.

² Évaluation ultérieure au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Les dérivés peuvent être en position débitrice ou créditrice à un moment donné dans le passé ou le futur. Pour les dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables, la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global et la partie inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée en résultat net.

⁴ Les dérivés liés à la dette se rapportant à nos débetures et billets de premier rang ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables et seront classés à la JVAÉRG. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables et seront classés à la JVRN.

⁵ Les variations ultérieures sont portées en diminution de la charge ou du recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions dans les coûts opérationnels.

Récentes prises de position comptables n'ayant pas encore été adoptées

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications aux normes existantes. Nous n'avons pas encore adopté ces modifications et ces dernières auront une incidence sur les résultats des périodes futures.

- IFRS 16, *Contrats de location* (en vigueur le 1^{er} janvier 2019)

Cette nouvelle norme est décrite dans nos états financiers de 2017. Nous continuons d'évaluer l'incidence de cette norme sur nos états financiers consolidés et poursuivons sa mise en œuvre. À la date des présents états financiers intermédiaires, la mise en œuvre de cette norme n'avait occasionné aucun changement important relativement aux informations fournies dans nos états financiers de 2017. Nous entendons communiquer les répercussions financières estimatives de l'adoption de l'IFRS 16 dans nos états financiers consolidés audités annuels de 2018.

NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Nos secteurs à présenter sont Sans-fil, Cable et Media. Les activités des trois secteurs sont menées essentiellement au Canada. Les éléments relevant du siège social et les éliminations comprennent nos participations dans des unités opérationnelles qui ne sont pas des secteurs opérationnels à présenter, les fonctions administratives du siège social et l'élimination des produits et des coûts intersectoriels. Les méthodes comptables applicables à nos secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 2. Les résultats par secteur comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés. Nous comptabilisons les transactions entre les secteurs à présenter comme nous le faisons pour les transactions avec des tiers, mais les éliminons au moment de la consolidation.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, nous avons redéfini nos secteurs à présenter en raison de l'évolution de la technologie et des recoupements de plus en plus grands entre les différentes gammes de produits de nos anciens secteurs Cable et Solutions d'Affaires, ainsi que de notre façon d'affecter les ressources entre nos différents secteurs et de la gestion générale de nos secteurs. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les résultats de nos anciens secteurs Cable et Solutions d'Affaires et du Système de domotique Rogers sont présentés ensemble, au sein d'un secteur Cable redéfini. Les résultats financiers se rapportant au Système de domotique Rogers étaient auparavant présentés parmi les éléments relevant du siège social et les éliminations intersociétés. Nous avons modifié de manière rétrospective les résultats sectoriels correspondants de 2017 afin de refléter la nouvelle définition du secteur.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances de RCI constituent, collectivement, notre principal décideur opérationnel et sont ceux qui examinent régulièrement nos activités et notre performance par secteur. Depuis le 1^{er} janvier 2018, ils examinent le BAIIA ajusté, qu'ils considèrent comme l'indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de la performance pour chaque secteur, et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, (le profit) la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les charges financières, les autres (produits) charges et la charge d'impôt sur le résultat. Auparavant, notre principal décideur opérationnel examinait le résultat d'exploitation ajusté, qu'il considérait comme l'indicateur clé du résultat net, cependant, nous estimons que le BAIIA ajusté reflète de façon plus complète la rentabilité des secteurs et de l'entreprise consolidée. La différence entre le résultat d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté est que ce dernier inclut la charge de rémunération fondée sur des actions, laquelle a été attribuée à chacun de nos secteurs à présenter.

Information par secteur

Trimestre clos le 31 mars 2018 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits		2 191	969	532	(59)	3 633
Coûts opérationnels		1 257	536	509	(7)	2 295
BAlIA ajusté		934	433	23	(52)	1 338
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						544
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles						(11)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					43
Charges financières	7					219
Autres produits	8					(23)
Bénéfice avant impôt sur le résultat						566

Trimestre clos le 31 mars 2017 (en millions de dollars, chiffres retraités, voir note 2)	Note	Sans-fil	Cable	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits		2 002	960	474	(64)	3 372
Coûts opérationnels		1 173	544	504	(23)	2 198
BAlIA ajusté		829	416	(30)	(41)	1 174
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles						545
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	6					28
Charges financières	7					190
Autres produits	8					(11)
Bénéfice avant impôt sur le résultat						422

NOTE 4 : PRODUITS**Méthodes comptables**Contrats conclus avec des clients

Nous constatons les produits tirés des contrats conclus avec des clients conformément aux cinq étapes décrites à l'IFRS 15, soit :

1. identifier le contrat conclu avec un client;
2. identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. déterminer le prix de la transaction;
4. affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

Bon nombre de nos produits et services sont vendus dans le cadre de contrats groupés (p. ex. des appareils sans fil et des services de transmission de la voix et de données). Les éléments faisant partie de ces contrats sont comptabilisés en tant qu'obligations de prestation distinctes si l'élément répond à la définition d'un bien ou d'un service distinct. En outre, nous déterminons si un client peut modifier son contrat selon des modalités prédéfinies de façon à ce que nous ne soyons pas en mesure d'exiger le prix de transaction convenu, et, qu'aux termes du contrat, nous soyons contraints d'exiger un montant inférieur. Dans de tels cas, nous répartissons les produits entre les obligations de prestation en fonction des droits et obligations exécutoires minimums et tout montant excédentaire est comptabilisé en tant que produits à mesure qu'ils sont gagnés.

Les produits tirés de chaque obligation de prestation sont comptabilisés soit progressivement (p. ex. dans le cas des services), soit à un moment précis (p. ex. dans le cas de matériel). Les produits tirés des obligations de prestation remplies progressivement sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. De façon générale, ces services sont fournis, donc comptabilisés, mensuellement. Les produits tirés des obligations de prestation remplies à un moment précis sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens (ou des services) est transféré au client. Habituellement, le transfert de contrôle se produit lorsque le client active le bien (p. ex. dans le cas d'un appareil sans-fil) ou lorsqu'il prend possession du bien (p. ex. dans le cas d'autre matériel). Le tableau qui suit présente la nature des différentes obligations de prestation faisant partie des contrats que nous concluons avec des clients ainsi que le moment où nous comptabilisons la prestation de ces obligations.

Obligations de prestation découlant des contrats conclus avec des clients	Moment où les obligations de prestation sont remplies
Services sans fil de temps d'antenne et de transmission de données, services de câblodistribution, de téléphonie et d'accès Internet, services de réseau, abonnements aux médias et location de matériel	À mesure que les services sont fournis (normalement, mensuellement)
Services d'itinérance, services interurbains et autres services optionnels ou sans abonnement, services à la carte et autres ventes de produits	À mesure que les services sont fournis ou que les produits sont livrés
Appareils sans fil et matériel connexe	À l'activation ou à l'achat par le client final
Services d'installation pour les abonnés de Cable	Au moment où le service est fourni
Publicité	Lorsque la publicité est diffusée sur les ondes de nos stations de radio ou de télévision, ou présentée dans nos publications ou dans nos médias numériques
Services d'abonnement offerts par les stations de télévision au titre des abonnements des fournisseurs de services par câble ou par satellite	Lorsque les services sont livrés aux abonnés des fournisseurs de services par câble ou par satellite (normalement, mensuellement)
Droits d'entrée aux matchs à domicile des Blue Jays de Toronto et concessions	Lorsque les matchs en question sont disputés pendant la saison de baseball et que des biens sont vendus
Ententes conclues avec des stations de radio et de télévision pour la diffusion des matchs des Blue Jays de Toronto	Au moment où les matchs visés sont diffusés
Octroi de sous-licences visant les droits de diffusion	Sur la durée de la licence applicable

En outre, nous comptabilisons les produits d'intérêts liés aux créances sur cartes de crédit au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, conformément à l'IFRS 9.

Actifs et passifs sur contrat

Nous comptabilisons un actif sur contrat lorsque nous avons fourni les biens et services à nos clients, mais notre droit à la contrepartie connexe découlant de la prestation de l'obligation est subordonné à la satisfaction d'autres obligations de prestation. Les actifs sur contrat ont essentiellement trait à nos droits à une contrepartie pour le transfert d'appareils sans fil.

Nous comptabilisons un passif sur contrat lorsque nous recevons le paiement d'un client avant d'avoir fourni les biens ou services. Les passifs sur contrat comprennent les dépôts des abonnés, les frais d'installation pour les services de câblodistribution, les dépôts reçus relativement à la vente de billets pour les matchs des Blue Jays de Toronto et les autres montants reçus des abonnés pour des services à fournir plus tard et des abonnements à venir.

Nous comptabilisons les actifs et passifs sur contrat pour chaque contrat, chaque contrat étant présenté en tant qu'actif net sur contrat ou passif net sur contrat, selon le cas.

Actifs différés au titre des commissions

Nous différons les coûts marginaux que nous engageons pour obtenir ou exécuter des contrats avec des clients sur la durée de la période au cours de laquelle nous prévoyons réaliser des avantages dans la mesure où ces coûts sont recouvrables. Ces coûts comprennent certaines commissions versées à des représentants internes et externes. Par conséquent, nous les différons en tant qu'actifs différés au titre des commissions en les comptabilisant dans les autres actifs et les amortissons dans les charges opérationnelles au même rythme auquel les biens et services sont fournis au client, soit, de façon générale, également sur 12 ou 24 mois consécutifs.

Utilisation d'estimations et recours aux jugements

Estimations

Nous utilisons des estimations pour les aspects clés suivants :

- déterminer le prix de transaction de nos contrats exige que nous estimions le montant des produits auxquels nous nous attendons à avoir droit en échange des prestations d'obligations prévues au contrat;
- déterminer le prix de vente spécifique des obligations de prestation et l'affectation du prix de transaction aux obligations de prestation.

Déterminer le prix de transaction

Le prix de transaction est le montant de contrepartie applicable auquel nous nous attendons à avoir droit en échange des biens et services promis à un client. Pour déterminer le prix de transaction, nous prenons en compte les conditions du contrat et les pratiques commerciales qui sont habituelles dans un secteur d'activité donné. Les rabais, remises, remboursements, avoirs (notes de crédit), concessions sur le prix, incitations, pénalités et autres éléments similaires sont pris en compte dans le prix de transaction au moment de la passation du contrat.

Déterminer le prix de vente spécifique et la répartition du prix de transaction

Le prix de transaction est réparti entre les obligations de prestation en proportion des prix de vente spécifiques des biens et services distincts au contrat. La meilleure indication du prix de vente spécifique est le prix observable d'un bien ou d'un service lorsque l'entité vend ce bien ou ce service séparément dans des circonstances et à des clients similaires. Si le prix de vente spécifique n'est pas directement observable, nous l'estimons en tenant compte de l'information raisonnablement disponible relativement aux conditions de marché, aux facteurs qui nous sont propres et à la catégorie de clients.

Pour déterminer le prix de vente spécifique, nous répartissons les produits entre les obligations de prestation en fonction des montants exigibles minimums auxquels Rogers s'attend à avoir droit. Les montants qui excèdent les montants exigibles minimums sont comptabilisés en tant que produits à mesure qu'ils sont gagnés.

Recours au jugement

Nous posons d'importants jugements pour déterminer si la promesse de livraison de biens ou de prestation de services est considérée comme distincte et pour déterminer les coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client.

Biens et services distincts

Nous posons des jugements afin de déterminer si une promesse de livraison d'un bien ou d'un service est distincte. Nous comptabilisons les produits et services individuels séparément s'ils sont distincts (c.-à-d. si un produit ou un service peut être identifié séparément des autres éléments de l'offre groupée et si le client peut en tirer profit). La contrepartie est répartie entre les produits et services distincts de l'offre groupée en fonction de leur prix de vente spécifique. Pour les éléments qui ne sont pas vendus séparément (p. ex. les cartes-cadeaux de tiers), nous estimons les prix de vente spécifiques au moyen de la méthode de l'évaluation du marché avec ajustement.

Déterminer les coûts pour obtenir ou exécuter un contrat

Nous devons poser d'importants jugements pour déterminer les coûts que nous engageons pour obtenir ou exécuter un contrat conformément aux critères de report de l'IFRS 15. Nous nous attendons à ce que les commissions marginales versées aux représentants internes et externes ayant obtenu des contrats avec des clients soient recouvrables.

Actifs sur contrat

Le tableau qui suit et les paragraphes qui l'accompagnent fournissent de l'information sur les parties courantes et à long terme des actifs sur contrat découlant des contrats conclus avec des clients ainsi que sur les variations importantes de leurs soldes au cours des périodes.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Solde à l'ouverture de la période	1 233	1 077
Entrées découlant des nouveaux contrats conclus avec des clients, déduction faite des résiliations et des renouvellements	353	272
Amortissement des actifs sur contrat imputé aux débiteurs	(284)	(248)
Solde à la clôture de la période	1 302	1 101

Actifs différés au titre des commissions

Le tableau qui suit présente un sommaire de la variation des actifs différés au titre des commissions comptabilisés à l'égard des coûts marginaux engagés pour obtenir des contrats avec des clients au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017. Nous estimons que ces montants sont recouvrables à même les produits tirés des contrats connexes. Les actifs différés au titre des commissions sont présentés dans les autres actifs courants (lorsqu'ils sont amortis en résultat net dans les douze mois suivant la date des états financiers) ou dans les autres actifs à long terme.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Entrées d'actifs différés au titre des commissions	74	72
Amortissement comptabilisé relativement aux actifs différés au titre des commissions	(77)	(72)

Ventilation des produits

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 (chiffres retraités, voir note 2)
Sans-fil		
Produits tirés des services	1 687	1 604
Produits tirés du matériel	504	398
Total pour Sans-fil	2 191	2 002
Cable		
Services d'accès Internet	506	474
Services de télévision	365	375
Services de téléphonie	96	106
Produits tirés des services	967	955
Produits tirés du matériel	2	5
Total pour Cable	969	960
Total pour Media	532	474
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(59)	(64)
Total des produits	3 633	3 372

NOTE 5 : COÛTS OPÉRATIONNELS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 (chiffres retraités, voir note 2)
Coût des ventes de matériel	566	451
Marchandise destinée à la revente	57	59
Autres achats externes	1 179	1 203
Salaires, avantages et rémunération fondée sur des actions du personnel	493	485
Total des coûts opérationnels	2 295	2 198

NOTE 6 : FRAIS DE RESTRUCTURATION, COÛTS D'ACQUISITION ET AUTRES CHARGES

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons engagé 43 millions de dollars (28 millions de dollars en 2017) en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges. En 2018 et 2017, ces charges se composaient essentiellement d'indemnités de départ liées à la restructuration ciblée de nos effectifs.

NOTE 7 : CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2018	2017
Intérêts sur les emprunts ¹		187	186
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi		2	3
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	13	28	–
Perte (profit) de change		8	(8)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés		(5)	8
Intérêts inscrits à l'actif		(5)	(4)
Autres		4	5
Total des charges financières		219	190

¹ Les intérêts sur les emprunts comprennent les intérêts sur les emprunts à court terme et sur la dette à long terme.

NOTE 8 : AUTRES PRODUITS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits liés à nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(14)	(18)
Autres (produits) pertes de placement	(9)	7
Total des autres produits	(23)	(11)

NOTE 9 : BÉNÉFICE PAR ACTION

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 (chiffres retraités, voir note 2)
Numérateur (de base) - Bénéfice net pour la période	425	310
Dénominateur - nombre d'actions (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	515	515
Incidence des titres ayant un effet dilutif (en millions)		
Options sur actions des membres du personnel et unités d'actions de négociation restreinte	1	2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	516	517
Bénéfice par action		
De base	0,83 \$	0,60 \$
Dilué	0,80 \$	0,60 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la comptabilisation des paiements fondés sur des actions non encore réglés selon la méthode de règlement en capitaux propres de la rémunération fondée sur des actions s'est avérée plus dilutive que selon la méthode de règlement en trésorerie. Par conséquent, le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2018 a diminué de 13 millions de dollars lors du calcul du bénéfice dilué par action. Aucune incidence n'a été enregistrée pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

Au total, 489 835 options étaient hors du cours pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (503 905 en 2017). Ces options ont été exclues du calcul de l'effet des titres dilutifs, car leur effet était antidilutif.

NOTE 10 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments dérivés

Nous avons recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités. Ces instruments dérivés se déclinent sous forme de dérivés liés à la dette, de contrats à terme sur obligations, de dérivés liés aux dépenses et de dérivés liés aux capitaux propres. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Tous les dérivés liés à la dette actuellement en cours afférents à nos débentures et billets de premier rang, dérivés liés aux contrats à terme sur obligations et dérivés liés aux dépenses en cours ont été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos débentures et billets de premier rang libellés en dollars américains, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit libellées en dollars américains et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains (se reporter à la note 12). Nous désignons les dérivés liés à la dette afférents à nos débentures et billets de premier rang comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Programme de papier commercial</i>			
Dérivés liés à la dette conclus	2 220	1,26	2 794
Dérivés liés à la dette réglés	2 890	1,26	3 653
Montant net en trésorerie payé			(16)

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>			
Dérivés liés à la dette conclus	875	1,33	1 165
Dérivés liés à la dette réglés	825	1,32	1 092
Montant net en trésorerie payé			(3)
<i>Programme de papier commercial</i>			
Dérivés liés à la dette conclus	200	1,33	266

Au 31 mars 2018, le montant notionnel de nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à notre programme de papier commercial s'élevait à néant et à 75 millions de dollars américains (néant et 746 millions de dollars américains au 31 décembre 2017), respectivement.

Au 31 mars 2018, nos débetures et billets de premier rang libellés en dollars américains s'élevaient à 7,5 milliards de dollars américains (6,7 milliards de dollars américains au 31 décembre 2017), et tous les risques de change connexes avaient été couverts par des dérivés liés à la dette.

Parallèlement à l'émission de billets de premier rang de 750 millions de dollars américains réalisée au cours du trimestre à l'étude, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.

Contrats à terme sur obligations

Nous avons recours aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyons émettre dans l'avenir. Nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni réglé aucun contrat à terme sur obligations existant au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017. Au 31 mars 2018, les contrats à terme sur obligations en cours s'élevaient à un montant notionnel de 900 millions de dollars (900 millions de dollars au 31 décembre 2017) et avaient tous été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des dérivés liés aux dépenses que nous avons conclus et réglés au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	600	1,23	740
Dérivés liés aux dépenses réglés	210	1,30	273

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	120	1,29	155
Dérivés liés aux dépenses réglés	225	1,33	300

Au 31 mars 2018, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à 1 590 millions de dollars américains (1 200 millions de dollars américains au 31 décembre 2017), venaient à échéance d'avril 2018 à décembre 2020 (de janvier 2018 à décembre 2019 au 31 décembre 2017) et le cours de change moyen s'établissait à 1,26 \$ CA/1 \$ US (1,28 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2017).

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation des cours des actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote (les « actions de catégorie B sans droit de vote ») attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 31 mars 2018, nous avons des dérivés liés aux capitaux propres en cours à l'égard de 5,4 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote (5,4 millions au 31 décembre 2017) assorties d'un cours moyen pondéré de 51,44 \$ (51,44 \$ au 31 décembre 2017).

Nous avons signé des accords de prorogation pour nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques, avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2019 (auparavant en avril 2018).

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des avances bancaires, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché. La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée à partir d'évaluations fondées sur des financements ultérieurs, des négociations de vente par des tiers ou des approches fondées sur le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun de nos titres d'emprunt publics est fondée sur les rendements du marché estimés à la clôture de la période ou sur les cours de marché à la clôture de la période, si ces derniers sont disponibles. Nous déterminons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette et de nos dérivés liés aux dépenses selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit et en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Si les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses sont en position débitrice, l'écart de crédit pour l'institution financière contrepartiste est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, de chaque dérivé. Si ces dérivés liés à la dette et aux dépenses sont en position créditrice, notre écart de crédit est ajouté au taux d'actualisation sans risque de chaque dérivé.

La juste valeur de chacun de nos contrats à terme sur obligations est déterminée en actualisant, à la date d'évaluation, les flux de trésorerie qui découlent de la multiplication du montant notionnel des contrats à terme sur obligations par l'écart entre les rendements à terme du marché à la clôture de la période et le rendement à terme de chacun de nos contrats à terme sur obligations.

La juste valeur de nos dérivés liés aux capitaux propres se fonde sur le cours du marché des actions de catégorie B sans droit de vote.

La hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux que nous présentons tient compte de l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur :

- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 1 sont évalués en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 2 sont évalués à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables autres que les prix cotés;
- les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, aucun instrument financier significatif n'avait été classé dans le niveau 3 et aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 n'est survenu au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

Ce qui suit constitue un sommaire de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

	Valeur comptable		Juste valeur (niveau 1)		Juste valeur (niveau 2)	
	Au 31 mars	Au 31 déc.	Au 31 mars	Au 31 déc.	Au 31 mars	Au 31 déc.
(en millions de dollars)	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Actifs financiers						
Placements évalués à la juste valeur						
Placements dans des sociétés ouvertes	1 163	1 465	1 163	1 465	-	-
Instruments dérivés						
Dérivés liés à la dette comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie	1 339	1 301	-	-	1 339	1 301
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie	42	5	-	-	42	5
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie	33	68	-	-	33	68
Total des actifs financiers	2 577	2 839	1 163	1 465	1 414	1 374
Passifs financiers						
Instruments dérivés						
Dérivés liés à la dette comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie	138	149	-	-	138	149
Dérivés liés à la dette non comptabilisés à titre de couvertures	1	23	-	-	1	23
Contrats à terme sur obligations comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie	70	64	-	-	70	64
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie	12	44	-	-	12	44
Total des passifs financiers	221	280	-	-	221	280

Ce qui suit constitue un sommaire de la juste valeur de notre dette à long terme au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

	Au 31 mars 2018		Au 31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur ¹	Valeur comptable	Juste valeur ¹
(en millions de dollars)				
Dette à long terme (y compris la partie courante)	15 637	17 031	14 448	16 134

¹ La dette à long terme (y compris la partie courante) est évaluée selon les données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, selon les rendements du marché à la clôture de l'exercice.

NOTE 11 : PLACEMENTS

	Au 31 mars	Au 31 décembre
(en millions de dollars)	2018	2017
Placements		
Sociétés ouvertes	1 163	1 465
Sociétés fermées	168	167
Placements évalués à la JVAÉRG	1 331	1 632
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	946	929
Total des placements	2 277	2 561

NOTE 12 : EMPRUNTS À COURT TERME

Ce qui suit constitue un sommaire de nos emprunts à court terme au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

	Au 31 mars	Au 31 décembre
(en millions de dollars)	2018	2017
Programme de titrisation des débiteurs	650	650
Programme de papier commercial libellé en dollars américains	97	935
Total des emprunts à court terme	747	1 585

Ce qui suit constitue un sommaire des activités relatives à nos emprunts à court terme pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

	Trimestre clos le 31 mars 2018			Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
(en millions de dollars, sauf les cours de change)						
Produit tiré du papier commercial libellé en dollars américains	2 220	1,26	2 794	200	1,33	266
Remboursements de papier commercial libellé en dollars américains	(2 894)	1,26	(3 642)	–	–	–
(Remboursements sur le) produit tiré du papier commercial libellé en dollars américains, montant net	(674)	1,26	(848)	200	1,33	266
Produit tiré de la titrisation de débiteurs			–			250
Remboursements au titre de la titrisation des débiteurs			–			(180)
Produit tiré de la titrisation des débiteurs, montant net			–			70
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net			(848)			336

Programme de titrisation des débiteurs

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre programme de titrisation des débiteurs au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars)	Au	Au
	31 mars	31 décembre
	2018	2017
Créances client vendues à l'acheteur à titre de sûreté	1 294	1 355
Emprunts à court terme contractés auprès de l'acheteur	(650)	(650)
Surdimensionnement	644	705

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités liées à notre programme de titrisation des débiteurs pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Programme de titrisation des débiteurs à l'ouverture de la période	650	800
Produit tiré de la titrisation des débiteurs, montant net	–	70
Programme de titrisation des débiteurs à la clôture de la période	650	870

Programme de papier commercial libellé en dollars américains

Le tableau qui suit présente un sommaire des activités de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le			Trimestre clos le		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à l'ouverture de la période	746	1,25	935	–	–	–
(Remboursements sur le) produit tiré du papier commercial libellé en dollars américains, montant net	(674)	1,26	(848)	200	1,33	266
Escompte à l'émission ¹	3	1,33	4	–	–	–
Perte de change ¹			6			–
Programme de papier commercial libellé en dollars américains à la clôture de la période	75	1,29	97	200	1,33	266

¹ Compris dans les charges financières.

Parallèlement aux émissions de papier commercial, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé au principal et aux intérêts sur les instruments d'emprunt émis aux termes du programme de papier commercial libellé en dollars américains (se reporter à la note 10). Nous n'avons pas désigné ces dérivés liés à la dette à titre de couvertures à des fins comptables.

NOTE 13 : DETTE À LONG TERME

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)	Date d'échéance	Montant en principal		Taux d'intérêt	Au	Au
					31 mars 2018	31 décembre 2017
Billets de premier rang	2018	1 400	US	6,800 %	1 805	1 756
Billets de premier rang	2019	400		2,800 %	400	400
Billets de premier rang	2019	500		5,380 %	500	500
Billets de premier rang	2020	900		4,700 %	900	900
Billets de premier rang	2021	1 450		5,340 %	1 450	1 450
Billets de premier rang	2022	600		4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2023	500	US	3,000 %	645	627
Billets de premier rang	2023	850	US	4,100 %	1 096	1 066
Billets de premier rang	2024	600		4,000 %	600	600
Billets de premier rang	2025	700	US	3,625 %	903	878
Billets de premier rang	2026	500	US	2,900 %	645	627
Débetures de premier rang ¹	2032	200	US	8,750 %	258	251
Billets de premier rang	2038	350	US	7,500 %	451	439
Billets de premier rang	2039	500		6,680 %	500	500
Billets de premier rang	2040	800		6,110 %	800	800
Billets de premier rang	2041	400		6,560 %	400	400
Billets de premier rang	2043	500	US	4,500 %	645	627
Billets de premier rang	2043	650	US	5,450 %	838	816
Billets de premier rang	2044	1 050	US	5,000 %	1 354	1 318
Billets de premier rang	2048	750	US	4 300 %	967	-
					15 757	14 555
Coûts de transaction différés et escomptes					(120)	(107)
Moins la partie courante					(2 205)	(1 756)
					13 432	12 692

¹ Correspond aux débetures de premier rang émises à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent des obligations non garanties de RCI, et pour lesquelles RCCI était un garant ordinaire au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'activité liée à notre dette à long terme pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2018			Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Prélèvements sur les facilités de crédit (\$ CA)			-			700
Prélèvements sur les facilités de crédit (\$ US)	-	-	-	425	1,34	571
Total des prélèvements sur les facilités de crédit			-			1 271
Remboursements sur les facilités de crédit (\$ CA)			-			(575)
Remboursements sur les facilités de crédit (\$ US)	-	-	-	(375)	1,33	(499)
Total des remboursements sur les facilités de crédit			-			(1 074)
Prélèvements sur les facilités de crédit, montant net			-			197
Émissions de billets de premier rang (\$ US)	750	1,25	938	-	-	-
Total des émissions de billets de premier rang			938			-
Total des remboursements de billets de premier rang			-			(250)
Émission (remboursements) de billets de premier rang, montant net			938			(250)
Émission de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net			938			(53)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à l'ouverture de la période	14 448	16 080
Émission de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	938	(53)
Perte (profit) de change	263	(93)
Coûts de transaction différés engagés	(16)	(3)
Amortissement des coûts de transaction différés	4	3
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à la clôture de la période	15 637	15 934

Au 31 mars 2018, le solde impayé de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable était de néant (néant au 31 décembre 2017).

Billets de premier rang

Émission de billets de premier rang

Le 8 février 2018, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2048 et assortis d'un taux de 4,3 %. En parallèle, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.

Remboursement de billets de premier rang et règlement des dérivés connexes

Nous n'avons remboursé aucun billet de premier rang et n'avons réglé aucun dérivé lié à la dette connexe au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

Ce qui suit constitue un sommaire de nos remboursements sur les billets de premier rang pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

(en millions de dollars) Date d'échéance	Trimestre clos le 31 mars 2017	
	Montant notionnel (\$ US)	Montant notionnel (\$ CA)
Mars 2017	–	250

Aucun dérivé lié à la dette n'était lié aux billets de premier rang libellés en dollars canadiens présentés ci-dessus.

En mars 2018, nous avons rendu publique notre intention de rembourser, en avril 2018, nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains, dont l'échéance était prévue en août 2018. En parallèle avec l'annonce, pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons comptabilisé une perte de 28 millions de dollars liée au remboursement sur les titres d'emprunt à long terme, qui reflète notre obligation de payer des primes de remboursement. La perte a été comptabilisée dans les charges financières. Le 13 avril 2018, donnant suite à notre annonce de mars 2018, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains assorti d'un taux de 6,8 % qui devaient arriver à échéance en août 2018. En parallèle, nous avons résilié les dérivés liés à la dette s'y rapportant. Nous avons donc remboursé un montant net de 1,5 milliard de dollars, qui a été financé de façon distincte par notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et par notre facilité de crédit bancaire.

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES**Dividendes**

Le tableau ci-dessous présente un résumé des dividendes que nous avons déclarés et payés en 2018 et en 2017 sur nos actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote de RCI (les « actions de catégorie A ») et nos actions de catégorie B sans droit de vote en circulation.

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action (en dollars)
24 janvier 2018	3 avril 2018	0,48
		0,48
26 janvier 2017	3 avril 2017	0,48
18 avril 2017	4 juillet 2017	0,48
17 août 2017	3 octobre 2017	0,48
19 octobre 2017	2 janvier 2018	0,48
		1,92

Le 19 janvier 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,48 \$ par action de catégorie A et par action de catégorie B sans droit de vote, payable le 3 juillet 2018 aux actionnaires inscrits le 11 juin 2018.

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes au taux maximal de 0,05 \$ par action, mais seulement une fois que les dividendes au taux de 0,05 \$ l'action ont été versés ou mis de côté pour les actions de catégorie B sans droit de vote. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sans droit de vote donnent donc droit aux mêmes dividendes de plus de 0,05 \$ par action.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En avril 2018, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donnera la possibilité de racheter, pendant la période de douze mois allant du 24 avril 2018 au 23 avril 2019, le moindre de 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote qui peuvent être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars.

NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Ce qui suit constitue un sommaire de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, laquelle est incluse dans le salaire, les avantages et la rémunération fondée sur des actions du personnel pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Options sur actions	(8)	17
Unités d'actions de négociation restreinte	2	16
Unités d'actions différées	(6)	20
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	33	(40)
Total de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions	21	13

Au 31 mars 2018, nous avons comptabilisé un passif total, à sa juste valeur, de 173 millions de dollars (223 millions de dollars au 31 décembre 2017) au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons versé 39 millions de dollars (63 millions de dollars en 2017) aux porteurs d'options sur actions, d'unités d'actions de négociation restreinte et d'unités d'actions différées à la date d'exercice, selon le mode de règlement en trésorerie.

Options sur actions*Sommaire des options sur actions*

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des activités liées aux régimes d'options sur actions, y compris les options liées à la performance, pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(nombre d'unités, à l'exception des prix)	Trimestre clos le 31 mars 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	2 637 890	49,42 \$
Attribution	812 985	58,45 \$
Exercice	(78 740)	34,65 \$
Renonciation	–	0,00 \$
En circulation à la clôture de la période	3 372 135	51,94 \$
Exerçables à la clôture de la période	1 514 210	45,11 \$

(nombre d'unités, à l'exception des prix)	Trimestre clos le 31 mars 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	3 732 524	43,70 \$
Attribution	503 905	56,70 \$
Exercice	(660 148)	42,48 \$
Renonciation	(97 642)	49,95 \$
En circulation à la clôture de la période	3 478 639	45,75 \$
Exerçables à la clôture de la période	1 771 215	41,87 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les options liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de 439 435 (néant en 2017) et ces attributions sont reflétées dans les tableaux qui précèdent.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente aux régimes d'options sur actions non comptabilisée au 31 mars 2018 s'établissait à 8 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 décembre 2017) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des quatre prochains exercices à mesure que les droits à ces options deviennent acquis.

Unités d'actions de négociation restreinte

Sommaire des unités d'actions de négociation restreinte

Le tableau ci-après et les paragraphes qui les accompagnent résument l'activité liée aux unités d'actions de négociation restreinte en circulation, y compris les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance, pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
En circulation à l'ouverture de la période	1 811 845	2 237 085
Attribution et réinvestissement des dividendes	947 084	547 562
Exercice	(438 401)	(870 532)
Renonciation	(38 713)	(99 580)
En circulation à la clôture de la période	2 281 815	1 814 535

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de 234 064 (63 542 en 2017) et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions de négociation restreinte non comptabilisée au 31 mars 2018 s'établissait à 66 millions de dollars (41 millions de dollars au 31 décembre 2017) et sera comptabilisée dans le bénéfice net sur les trois prochains exercices à mesure que les droits à ces unités deviennent acquis.

Régime d'unités d'actions différées*Sommaire des unités d'actions différées*

Le tableau ci-après et les paragraphes qui les accompagnent résument l'activité liée aux unités d'actions différées en circulation, y compris les unités d'actions différées liées à la performance, pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
En circulation à l'ouverture de la période	2 327 647	2 396 458
Attribution et réinvestissement des dividendes	65 429	647 257
Exercice	(192 464)	(87 505)
Renonciation	(28 821)	(94 337)
En circulation à la clôture de la période	2 171 791	2 861 873

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les unités d'actions différées liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de 28 524 (176 275 en 2017) et ces attributions sont reflétées dans le tableau qui précède.

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions afférente à ces unités d'actions différées non comptabilisée au 31 mars 2018 s'établissait à 15 millions de dollars (22 millions de dollars au 31 décembre 2017) et sera comptabilisée dans le bénéfice net au cours des trois prochains exercices à mesure que les droits aux unités des dirigeants deviennent acquis. Les droits afférents à toutes les autres unités d'actions différées sont entièrement acquis.

NOTE 16 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Actionnaire détenant le contrôle**

Nous concluons certaines transactions avec des sociétés fermées contrôlées par l'actionnaire détenant le contrôle de RCI, soit la Fiducie de contrôle Rogers. Ces transactions ont été inscrites au montant convenu par les parties liées et sont soumises aux conditions énoncées dans les ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Les montants totaux reçus ou payés au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 étaient inférieurs à 1 million de dollars, respectivement.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI. Ces administrateurs sont :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion de nos services juridiques;
- le président du conseil d'administration d'une entreprise qui offre des services d'impression à la Société.

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et examinées par le comité d'audit et de risque. Les montants exigibles pour ces services ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et leur paiement est exigible en trésorerie dans le mois suivant la date de transaction. Le tableau qui suit présente un résumé des activités menées par les parties liées relativement aux transactions susmentionnées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Services d'impression et services juridiques	4	7

NOTE 17 : PASSIFS ÉVENTUELS

Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif a trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

Au moment où le recours collectif en Saskatchewan a été intenté, en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. Les cours d'appel de plusieurs provinces ont rejeté les réclamations correspondantes pour cause d'abus de procédure. Les réclamations déposées dans toutes les provinces sauf la Saskatchewan ont été rejetées ou abandonnées. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communication sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Impôt sur le résultat

Nous sommes d'avis que nous avons comptabilisé une provision adéquate pour l'impôt sur le résultat selon les renseignements dont nous disposons actuellement. Le calcul de l'impôt et des taxes repose dans bien des cas sur l'interprétation judicieuse des lois et règlements fiscaux. Nos déclarations de revenus sont susceptibles de faire l'objet d'audits qui pourraient modifier considérablement les montants des actifs et passifs d'impôt exigible et différé et des provisions, et qui pourraient, dans certains cas, entraîner l'imputation d'intérêts et de pénalités.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il est improbable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité devient envisageable dans le cadre de réclamations intentées contre nous, nous comptabiliserons une provision pendant la période au cours de laquelle le changement d'éventualité survient et une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés du résultat net ou de nos états consolidés de la situation financière.

NOTE 18 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
		(chiffres retraités, voir note 2)
Débiteurs	155	202
Stocks	79	19
Autres actifs courants	(22)	(110)
Créditeurs et charges à payer	(261)	(365)
Passifs sur contrat et autres passifs	28	79
Total de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(21)	(175)

Dépenses d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Dépenses d'investissement avant le produit de la sortie	620	486
Produit de la sortie	(15)	–
Dépenses d'investissement	605	486